

Achat dématérialisé d'une licence via l'application FFRS360 accessible par internet.

-- Décryptage --

Préambule.

Cette notice a pour but de bien vous faire appréhender les rouages d'un achat de licence via l'application FFRS360. Il est important de prendre connaissance de l'ensemble des chapitres traités pour intégrer les particularités de cette application.

Sommaire.

Ce document se décompose en 5 parties.

- A- Différents types de paramétrage d'une activité
- B- Description détaillée du contenu d'une commande
- C- Processus de validation d'une activité en liste d'attente
- D- Délai de rétractation
- E- Décision à prendre juste avant la fin du délai de rétractation

Remarque.

L'application FFRS360 peut être configurée de telle manière que chaque activité peut être payante. Il faudra pour chacune d'entre elles, que vous alliez sélectionner, verser une somme de quelques euros en plus de la licence.

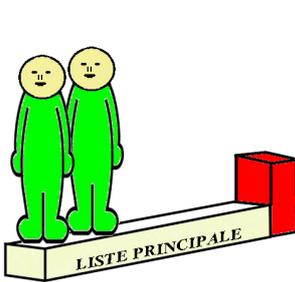
Les différentes parties, de cette notice, sont présentées dans cette configuration.

Chaque année, notre club paramètre ce montant. Pour la saison 2023-2024, il était de zéro euro pour l'ensemble des activités. Cela peut être différent chaque année. Vous trouverez cette information au moment où vous allez retenir votre activité.

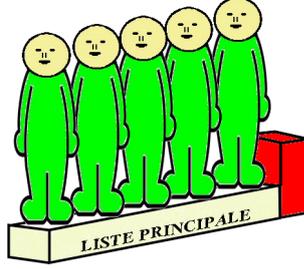
Le paramétrage des différentes activités peut être le suivant :

- **FIFO (premier arrivé, premier servi) avec une jauge correspondant à la capacité d'accueil de l'activité sans liste d'attente.**

Une activité club avec jauge FIFO (ex: 5 personnes) garantit une place pour l'adhérent mais requiert un paiement immédiat pour cette activité; le 6ème ne peut acheter cette activité et n'est pas mis en liste d'attente.



Les adhérents sont retenus dans l'ordre d'inscription.



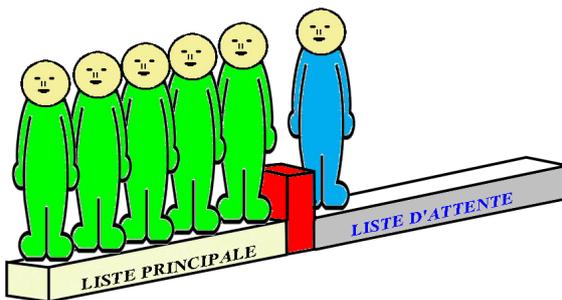
La jauge est atteinte. La liste principale est complète.



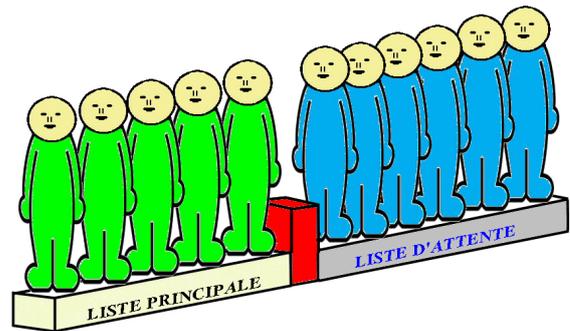
Les adhérents suivants ne peuvent pas sélectionner cette activité.

- **FIFO (premier arrivé, premier servi) avec une jauge correspondant à la capacité d'accueil de l'activité avec une liste d'attente.**

Idem cas précédent sauf que le 6ème, 7ème, ... sont mis en liste d'attente mais sans paiement immédiat pour cette activité.



Lorsque la liste principale est complète, les adhérents suivants sont placés en liste d'attente dans l'ordre d'inscription.

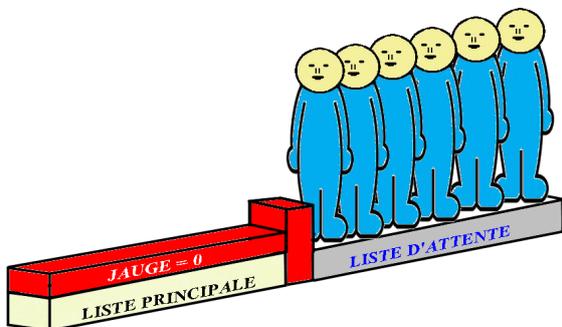


La liste d'attente permet :

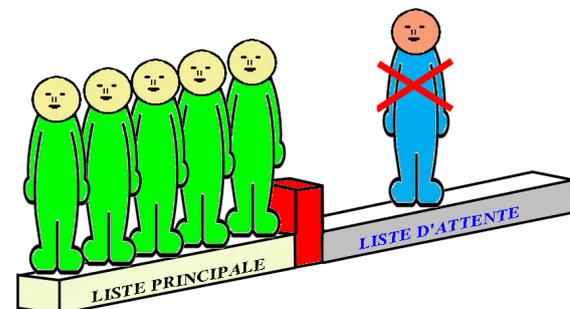
- en cas de désistement, d'avoir une petite chance d'être retenu.
- de créer un groupe supplémentaire s'il y a suffisamment de personnes et que le club a la possibilité de disposer d'un nouveau créneau horaire.

- **FIFO (premier arrivé, premier servi) avec une jauge à zéro avec liste d'attente.**

Tous les adhérents sont placés en liste d'attente. C'est l'équipe dirigeante qui intègre les personnes en liste principale.



les adhérents sont placés directement en liste d'attente dans l'ordre d'inscription.



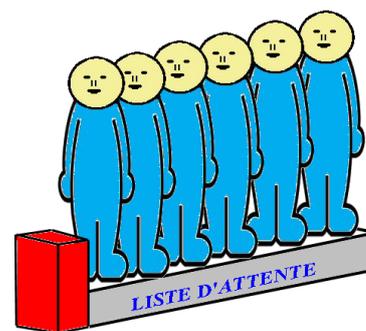
Le choix des personnes, pour intégrer la liste principale, se fait en fonction des critères de l'activité : respect de la charte (vélo, ...) ; etc.

- **Liste d'attente.**

Attention : ce paramétrage ne permet pas d'intégrer une liste principale. On reste toujours en liste d'attente.

Il faut choisir l'activité avec ce type de paramétrage **uniquement** lorsque la même activité est complète avec un paramétrage de type FIFO. Cela permet de monter seulement l'intérêt que l'on porte.

Si la demande est forte, les dirigeants peuvent proposer un nouveau créneau horaire, puis informer par mail l'ensemble des personnes de cette liste d'attente pour prendre une nouvelle commande. Ainsi elles pourront se positionner sur cette activité.



Partie B Description détaillée du contenu d'une commande

Si on désire pratiquer une ou plusieurs activités au sein de notre club, on doit passer une commande à la FFRS. Prenons l'exemple suivant.

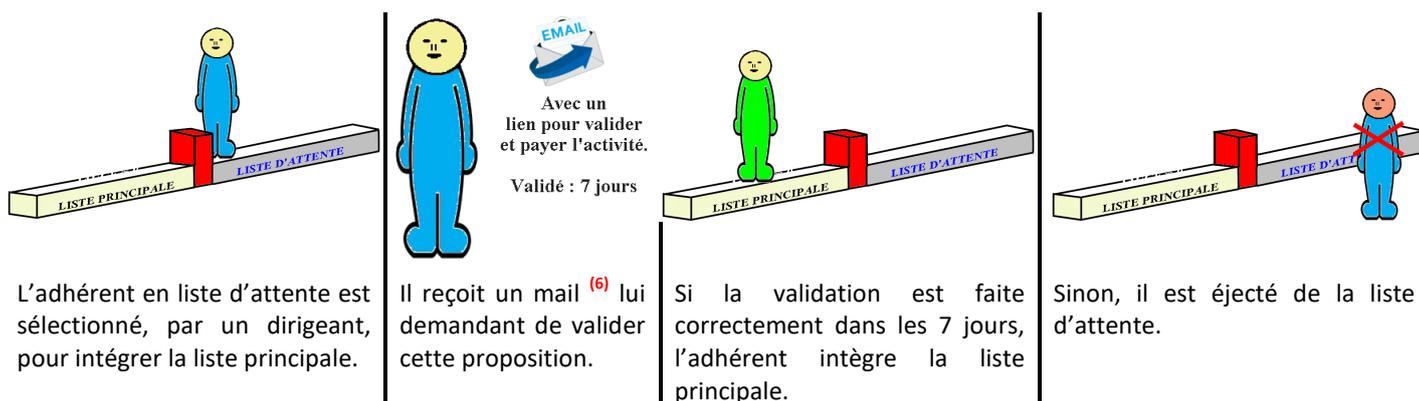


1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 Mois

Détail

	Nom de la C ^{de} pour la FFRS ^{(1) (2)}	Contenu obligatoire	Contenu optionnel	Particularité pour les activités en liste d'attente ^{(4) (5)}
C ^{de}	2025-120056	- La licence FFRS. ⁽¹⁾ - La ou les assurances. - La part du CODERS ⁽¹⁾ . - La part fixe du club.	0 ⁽³⁾ à plusieurs activités	Chaque activité en liste d'attente ne sera pas facturée dans cette commande.

- (1)** FFRS : Fédération Française de la Retraite Sportive.
CODERS : COmité DÉpartemental de la Retraite Sportive.
- (2)** Chaque commande a un numéro unique. Il commence toujours par l'année de la saison. Exemple : pour la saison 2024-2025, le numéro de commande commencera par 2025.
- (3)** Il est possible de ne pas sélectionner d'activité. Dans ce cas, **on aura payé une licence sans avoir la possibilité de pratiquer son sport favori**. Cette situation est arrivée plusieurs fois lors de la saison 2023-2024.
- (4)** Dans le cas où chaque activité est payante (ce n'était pas le cas pour la saison 2023-2024), lorsque l'on est sur liste d'attente, la facturation ne se fera qu'au moment où on sera retenu dans la liste principale.
- (5)** Pour chacune des activités où on est placé sur liste d'attente, le système génère automatiquement un sous numéro de commande. Exemple : 2025-120056-1 ; 2025-120056-2 ; etc.

**Remarque :**

Si par mégarde vous n'avez pas validé votre adhésion à cette activité dans les 7 jours, vous serez automatiquement retiré de la liste d'attente. Pour pouvoir l'intégrer de nouveau, il faudra passer une nouvelle commande.

Comment valider sa demande d'adhésion ?

(6) Détail de la validation à partir du mail.

Si vous souhaitez toujours pratiquer cette activité, vous devez cliquer sur le lien pour valider votre choix.



Exemple de mail reçu

Vous devez ensuite préciser comment vous voulez régler, soit par :

- chèque, déposer le sous 8 jours dans la boîte aux lettres du club qui se trouve à la maison des associations, 25 rue du Maréchal Foch, Concarneau ;
- carte bancaire, régler en ligne.

Si l'activité est gratuite, on ne vous demandera pas comment vous voulez payer. Vous passerez directement à l'étape d'après.

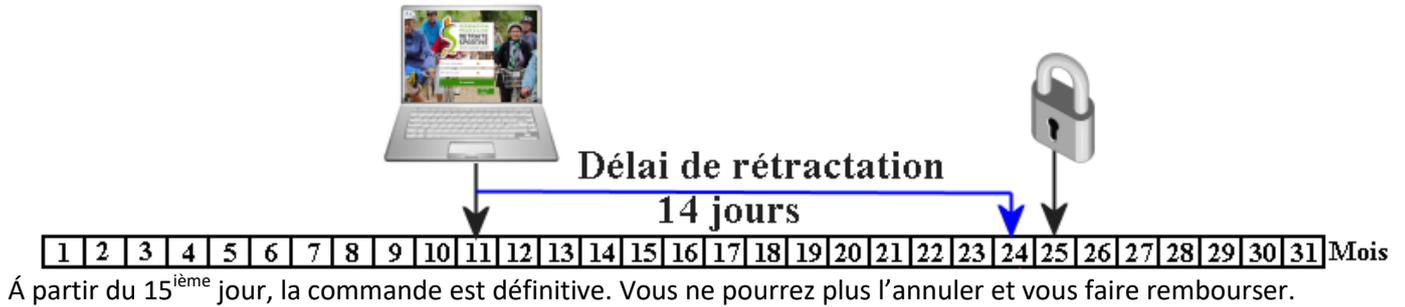
Ce message signifie que tout s'est correctement passé. Vous avez donc correctement validé votre inscription. Vous pouvez ensuite fermer cette fenêtre.



Fenêtre de confirmation de validation

Lorsque vous achetez votre licence par internet, en autonomie ou avec l'aide d'un dirigeant, vous disposez de 14 jours pour vous rétracter.

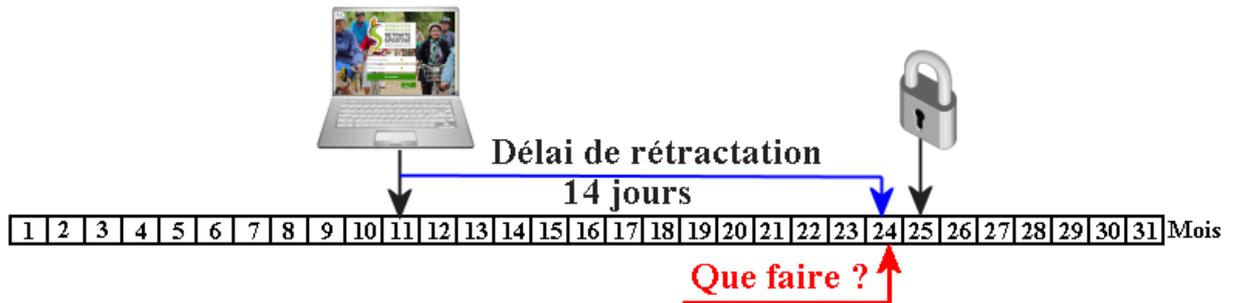
Exemple : avec une commande.



Comment annuler sa commande : se reporter à la notice « **4- Gestion FFRS360** »

Partie E **Décision à prendre juste avant la fin du délai de rétractation**

Dans notre exemple, vous avez jusqu'au jour 24 pour annuler votre commande. Faut-il le faire ? Cela dépend de la situation dans laquelle vous vous trouvez. Étudions l'ensemble des cas.



	Contenu de la commande	Description	Remède
Normale	Situation n°1 Part FFRS Assurance Part CODERS Part Club Activité(s) : LP	Vous êtes retenu à au moins une activité (LP). À la fin du délai de rétractation, vous aurez payé le contenu de la commande. C'est logique.	/
Normale	Situation n°2 Part FFRS Assurance Part CODERS Part Club Activité(s) : LA Activité(s) : LP	Vous êtes retenu à au moins une activité (LP). D'autres sont en liste d'attente (LA). À la fin du délai de rétractation, vous aurez payé le contenu de la commande sauf les activités en liste d'attente. C'est logique.	/
Critique	Situation n°3 Part FFRS Assurance Part CODERS Part Club Activité(s) : LA	Pour l'instant vous n'êtes retenu définitivement à aucune activité. Vous êtes sur liste d'attente (LA). À la fin du délai de rétractation, vous avez payé le contenu de la commande sauf les activités en liste d'attente. Si au bout du compte vous n'êtes jamais intégré dans une liste principale (LP), vous aurez payé la part fixe de la commande. Ce n'est pas normal.	Soit vous avez la certitude que vous allez être retenu en liste principale. Dans ce cas là, vous ne faites rien. Sinon, il est urgent d'annuler votre commande. Puis dans la foulée en reprendre une.
Critique	Situation n°4 Part FFRS Assurance Part CODERS Part Club Activité : aucune	Par mégarde, vous avez pris une commande sans activité (situation déjà vue). À la fin du délai de rétractation, vous avez payé le contenu de la commande. Malheureusement vous n'aurez pas le droit d'exercer une activité. Ce n'est pas normal.	Soit, dans une nouvelle commande (voir notice 5- Complément FFRS360), vous avez la possibilité de choisir une activité et être retenu directement en liste principale. Vous vous retrouvez dans la situation n°1 . Sinon, il est urgent d'annuler votre commande (voir notice 4- Gestion FFRS360). Puis dans la foulée en reprendre une.

Légende : LA : liste d'attente ; LP : liste principale.

Dans la majorité des cas, vous allez vous trouver dans les 2 premières situations. Par contre il faut être vigilant pour savoir si vous ne vous trouvez pas dans les 2 dernières.